



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 31 OCTOBRE 2023 A 17H00.

PV N. 11

PRESENTS: M. Marc GIRAUD (Président)

M. Frédéric TALABOT (Secrétaire de séance) – M. Marc LATOUR.

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

DEPARTEMENTAL 5

- **Match N. 26333641, poule A, journée 7, ORADOUR SUR GLANE US (2) / BERSAC DISBLES BLEUS (2).**

La rencontre ci-dessus, initialement prévue le 05/11/2023 à 15h00 sur le stade **MARCEL LAVERGNE** est reportée à une date ultérieure suite à un arrêté municipal de la commune d'**ORADOUR SUR GLANE**.

CHALLENGE DES RESERVES

- **Match N. 27085939, poule D, Journée 3, ST BRICE SUR VIENNE FC (2) / ST JUNIEN AS (2).**

La rencontre ci-dessus, initialement prévu le **05/11/2023 à 15h00**, sur le stade **JEAN BARRATAUD** se disputera, suite à l'accord des clubs, le même jour à la même heure, sur le stade de **LEO LAGRANGE à SAIN-JUNIEN**.

- **Match N. 52963.1, poule H, journée 3, NIEUL ST GENCE (2) / PAYS AREDIEN (2).**

La rencontre ci-dessus, initialement prévue le 05/11/2023 à 13h00 sur le stade **MUNICIPAL DE ST GENCE** se disputera, suite à l'accord avec les clubs, le même jour à **15h00** sur le même stade.

Le Président
Marc GIRAUD

Le Secrétaire de séance,
Frédéric TALABOT

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président